



Manque de production - Groupe Solaire De France

Fiche pratique publié le 29/01/2015, vu 2702 fois, Auteur : [Greenkraft expertise](#)

Toutes les installations GSDF déjà raccordées souffrent d'un défaut chronique de production par rapport à l'affirmation d'autofinancement du vendeur.

Autofinancement irréalisable..

Toutes les ventes d'installations photovoltaïques effectuées par Nouvelle Régie des jonctions des énergies de France - GSDF - Groupe Solaire de France, ont été faites en affirmant que grâce à un partenariat avec un prêteur, les installations s'autofinanciaient.

Or les facturations annuelles de toutes les installations que nous avons expertisé à ce jour n'excedent pas 850 €, (pour 3 kWc installés) alors que les remboursements de prêt se montent à environ 2 400 € par an.

Ceci signifie que la plupart des milliers de clients Groupe Solaire De France vont perdre environ 1 600 € par an pendant plus de 10 ans. On est bien loin de l'autofinancement promis.

Notre expérience montre qu'il existe cependant des pistes solides permettant d'obtenir l'annulation de ces ventes abusives.

Dans de très nombreux dossiers, nous avons en effet identifié, au cours de l'expertise administrative, les preuves de l'engagement d'autofinancement que GSF prétendait ne jamais avoir écrit.